

Québec français



Du primaire au secondaire Un arrimage précaire

Évelyne Tran

Number 87, Fall 1992

L'arrimage des ordres d'enseignement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44792ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tran, É. (1992). Du primaire au secondaire : un arrimage précaire. *Québec français*, (87), 45–46.

Du primaire au secondaire : un arrimage précaire

**PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉVELYNE TRAN**

En vue de connaître les conditions dans lesquelles s'effectue pour les élèves leur passage du primaire au secondaire, nous avons rencontré M. Normand Guillemette, directeur de l'école La Source à Saint-Raphaël-de-Bellechasse. La situation qu'il décrit est, bien sûr, celle que vivent les élèves de son école. Cependant, plusieurs conseillers pédagogiques en français ainsi que des professeurs de français au secondaire nous ont confirmé que la situation présentée ici ne constitue pas un cas particulier. Elle illustre effectivement le passage du primaire au secondaire tel qu'il a lieu dans bon nombre de cas.

QF. CHAQUE ANNÉE, DES ÉLÈVES QUE VOUS SUIVEZ DEPUIS SIX ANS QUITTENT VOTRE ÉCOLE POUR ENTRER AU SECONDAIRE. ADMINISTRATIVEMENT, COMMENT S'EFFECTUE CE PASSAGE?

NG. Nous nous basons sur plusieurs critères. Nous tenons compte, d'une part, des résultats aux épreuves ministérielles de sixième année en français et en mathématique et, d'autre part, du travail scolaire de l'année en cours et même de celui des années antérieures. Pour la majorité des élèves, ce passage constitue une étape normale dans leur scolarité. Cependant, certains élèves dont les résultats paraissent à peine suffisants pour entrer au secondaire bénéficient de cours d'appoint en français et en mathématique lors de la dernière étape en sixième année. Ces cours leur permettent de consolider les connaissances de base nécessaires à une scolarité fructueuse au secondaire. Enfin, nous envisageons de façon particulière le cas de quelques élèves dont les résultats scolaires laissent prévoir des difficultés à suivre l'enseignement secondaire régulier. Pour eux, nous montons un dossier où sont décrits le cheminement scolaire, les capacités d'apprentissage, le niveau de réussite par rapport aux objectifs terminaux du MEQ en français et en mathématique. À l'appui de ce dossier, nous faisons des recommandations pour une orientation vers une année de présecondaire qui mène ultérieurement aux sections de cheminements particuliers ou au secondaire régulier selon les résultats scolaires de chacun.

QF. UNE TELLE ORIENTATION, BASÉE SUR DES DONNÉES PRÉCISES ET INDIQUANT LES DIFFICULTÉS

RENCONTRÉES PAR CERTAINS ÉLÈVES, FOURNIT-ELLE TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AUX PROFESSEURS DU SECONDAIRE POUR ASSURER AUX ÉLÈVES UN PASSAGE HARMONIEUX D'UN ORDRE D'ENSEIGNEMENT À L'AUTRE ?

NG. C'est, bien sûr, le but de nos recommandations. Pourtant, dès leur arrivée au secondaire, les élèves sont évalués par les professeurs qui les reçoivent. Évaluation diagnostique tout à fait justifiée qui porte principalement sur la maîtrise de l'orthographe et sur la connaissance du code grammatical. La tâche évaluative consiste généralement en une dictée suivie de questions d'analyse grammaticale de la phrase. On semble se préoccuper surtout de vérifier l'acquisition des connaissances plutôt que le développement de l'habileté à écrire, la grammaire de la phrase plutôt que l'organisation du texte. En fait, l'évaluation utilisée est cohérente avec la pédagogie en usage au secondaire mais non avec celle du primaire.

QF. VOULEZ-VOUS DIRE QU'IL Y AURAIT DES DIVERGENCES PÉDAGOGIQUES IMPORTANTES ENTRE LES DEUX ORDRES D'ENSEIGNEMENT ?

NG. Certainement. Ce sont d'abord les objectifs d'enseignement et le choix d'une pédagogie qui diffèrent sensiblement. Au primaire, nous cherchons à développer chez l'élève le goût de lire et d'écrire. Il faut rappeler que des pratiques régulières de lecture et d'écriture sont quasiment inexistantes dans la majorité des familles. À partir de cet intérêt pour l'écrit, nous visons le développement de l'habileté à produire et à comprendre différents types de dis-

cours dans différentes situations signifiantes de communication. Je reprends ici les termes du programme. Bien sûr, toutes les enseignantes n'appliquent pas le programme avec le même succès, mais c'est tout de même l'orientation dominante de l'enseignement du français au primaire. Et c'est dans ce sens que nous développons les réseaux de communication à l'école : la publication d'un journal scolaire auquel toutes les classes participent, les échanges de recueils de textes, les lectures de textes d'une classe à l'autre, la correspondance scolaire, etc. Par ailleurs, le rapport à la production est aussi très différent d'un ordre d'enseignement à l'autre. Au primaire, nous mettons en place un contexte de communication qui confère au message une valeur d'usage : celui-ci est transmis et reçu pour ce qu'il dit. Au secondaire, le message a une valeur d'échange, il est écrit pour être noté. Quant à l'évaluation, au primaire, elle se fait en situation de production écrite. Ainsi nous évaluons non seulement la maîtrise de l'orthographe et de la structure des phrases, mais aussi l'habileté à organiser un texte, à tenir compte de l'intention de communication et des besoins d'information du destinataire.

En résumé, l'approche communicative est davantage mise en place et le développement de l'habileté à écrire est plus global et plus complet au primaire qu'au secondaire.

QF. EN QUOI DES PÉDAGOGIES DIFFÉRENTES PEUVENT-ELLES AFFECTER LES ENSEIGNANTES, LES ÉLÈVES DE SIXIÈME ANNÉE ET LEURS PARENTS ?

NG. Les enseignantes vivent une situation conflictuelle. Après avoir concentré leurs efforts sur la mise

en place d'une pédagogie de projets de communication ainsi que sur des démarches structurées de production de textes, elles réalisent que les professeurs du secondaire tiennent peu compte des savoir-faire acquis par les élèves au primaire. Les connaissances orthographiques sont évaluées dans les dictées et les connaissances grammaticales portant sur la phrase sont vérifiées à l'aide d'exercices systématiques. Les initiatives et l'autonomie que les enseignantes ont cherché à développer grâce à des projets d'écriture ne sont pas poursuivies. Au secondaire, les élèves écrivent pour la note et cherchent avant tout à reproduire le modèle présenté par le professeur. D'ailleurs cette dépendance vis-à-vis de la note et le manque d'autonomie dans la démarche d'apprentissage seront ultérieurement reprochés aux élèves du secondaire par les professeurs du collégial.

Les élèves du primaire ainsi que leurs parents sont, bien sûr, déroutés par le changement de pédagogie, d'autant plus que, bien souvent, les professeurs du secondaire ne se privent pas de dire aux élèves qu'ils n'ont rien appris au primaire. Reproche que les professeurs du collégial reprendront plus tard à leur compte vis-à-vis du secondaire ! On aurait sans doute avantage à dépasser ces affirmations qui occultent le fond du problème scolaire.

QF. IL SEMBLE Y AVOIR UN HIA-TUS À COMBLER ENTRE LES DEUX ORDRES D'ENSEIGNEMENT. VOYEZ-VOUS DES INTERVENTIONS QUI RENDRAIENT MOINS DÉSTABILISANT CE PASSAGE D'UN ORDRE À L'AUTRE ?

NG. En effet, un manque de concertation existe trop souvent

entre les professeurs des deux ordres d'enseignement qui est renforcé par une certaine condescendance des spécialistes du secondaire vis-à-vis des généralistes du primaire. En fait, il s'agit avant tout de pédagogues qui travaillent avec les mêmes élèves à des moments différents de leur scolarité.

D'un point de vue pratique, il faudrait prévoir des rencontres entre les professeurs de sixième année du primaire et ceux de première année du secondaire. Informés des démarches pédagogiques en usage au primaire, les professeurs du secondaire pourraient davantage tenir compte des habiletés développées par les élèves au cours de leur scolarité primaire. Connaissant précisément les exigences du secondaire, les enseignantes de sixième année distingueraient avec plus d'assurance les objectifs d'apprentissage qui sont à poursuivre au secondaire et ceux qui doivent être atteints au primaire, elles seraient ainsi confortées dans leur pratique pédagogique. Quant aux élèves et à leurs parents, une certaine concertation, entre les professeurs des deux ordres d'enseignement, réduirait leur insécurité.

Cependant, outre le manque de concertation entre les deux ordres d'enseignement, ce qui me questionne, c'est la constance dans les résultats des élèves. Ceux qui obtiennent de bons résultats au primaire réussissent généralement au secondaire, tandis que ceux qui ont des difficultés au début de leur scolarité manifestent les mêmes problèmes au secondaire. L'enseignement secondaire ne ferait-il que renforcer les inégalités qui existaient au primaire et sanctionner une sélection sociale sur laquelle la pédagogie semble avoir bien peu de prise ?